

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021



RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion est en date du 24 février 2022.

Ce document fournit un rapport de gestion sur les résultats d'exploitation et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2021, qui font partie intégrante du Rapport annuel 2021 de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, daté du 24 février 2022. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens. En raison de l'arrondissement, certains écarts pourraient ne pas concorder et l'analyse des composantes pourrait différer de la somme pour l'analyse des composantes regroupées.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site www.sedar.com. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les rendements ou les réalisations exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par les renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (les « IFRS »), qui constituent les principes comptables généralement reconnus, énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent rapport pour plus de détails. Veuillez noter que certains montants comparatifs ont été reclassés et retraités pour les rendre conformes à la présentation des montants adoptée pour la période en cours.

Analyse financière Sommaire

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2021	2020	2021	2020
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	17 \$	72 \$	239 \$	140 \$
Résultat par action - de base et dilué	16,96 \$	73,53 \$	242,66 \$	141,80 \$

L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 17 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021, comparativement à 72 millions de dollars pour le trimestre comparable de 2020. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice complet a été de 239 millions de dollars, comparativement à 140 millions de dollars pour celui de 2020. La diminution des bénéfices par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2020 s'explique en partie par l'effet des mises à jour des hypothèses applicables au secteur de l'assurance individuelle qui ont eu une incidence défavorable sur les résultats pour le quatrième trimestre de 2021 comparativement à un gain en 2020. Pour l'exercice, les résultats ont été plus élevés qu'en 2020, principalement en raison de la libération de réserves pour les garanties sur les fonds distincts au premier trimestre et de gains de négociation des actifs moindres.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-après présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices pour le quatrième trimestre et l'exercice :

Sources de bénéfices (en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2021	2020	2021	2020
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	51 \$	55 \$	199 \$	215 \$
Effet des nouvelles affaires	(4)	(1)	(20)	(16)
Gains et pertes actuariels	15	61	159	(81)
Mesures de gestion et modifications des hypothèses	(55)	(22)	(38)	13
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	6	92	299	130
Bénéfices relatifs à l'excédent	7	8	14	70
Résultat avant impôts	13	101	313	200
Impôts	(5)	25	67	47
Résultat net attribuable aux actionnaires	18	76	246	153
Dividendes sur actions privilégiées	(1)	(3)	(7)	(13)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	17 \$	72 \$	239 \$	140 \$

Pour le quatrième trimestre et pour l'exercice, les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur ont diminué de 8 %, principalement en raison d'une diminution du niveau prévu des actifs sous gestion et d'un volume d'affaires en vigueur moindre au début de l'année pour les trois secteurs d'activité.

L'effet des nouvelles affaires pour le quatrième trimestre et pour l'exercice a été défavorable par rapport à celui de la même période de 2020, principalement en raison de charges d'acquisition plus élevées dans le secteur de la gestion de patrimoine découlant d'une hausse des ventes, ainsi que d'un effet favorable moindre attribuable aux profits sur les nouvelles affaires à l'établissement pour le secteur de l'assurance individuelle. L'effet des nouvelles affaires sur le secteur de l'assurance individuelle est positif lorsque la valeur actualisée des profits futurs des nouvelles affaires surpasse la somme des marges des passifs initiaux des polices et des charges engagées au point de vente.

La diminution des gains actuariels pour le quatrième trimestre par rapport à ceux de la période comparable est principalement attribuable à un gain au quatrième trimestre de 2020 découlant d'une reprise sur une partie des réserves pour les garanties des fonds distincts du secteur de la gestion de patrimoine, qui a été partiellement contrebalancée par les gains sur les actions et les titres à revenu fixe dans le secteur de l'assurance individuelle. Pour l'exercice, l'augmentation des gains actuariels par rapport à 2020 s'explique principalement par l'évolution positive importante des marchés boursiers et des rendements des taux d'intérêt, entraînant la libération de réserves pour les garanties sur les fonds distincts dans le secteur de la gestion de patrimoine, qui a été partiellement contrebalancée par des résultats techniques défavorables au chapitre des règlements d'assurance invalidité de longue durée et d'assurance dentaire du secteur des solutions d'assurance collective.

Les mesures de gestion et les modifications des hypothèses du quatrième trimestre de 2021 ont été plus défavorables que celles de 2020, principalement en raison de l'effet de mises à jour défavorables des hypothèses du secteur de l'assurance individuelle, qui ont été partiellement contrebalancées par des mises à jour favorables des hypothèses de la composante des rentes du secteur de la gestion de patrimoine. Pour l'exercice, l'effet des mesures de gestion et des modifications des hypothèses a été défavorable par rapport à celui de 2020, principalement en raison des mises à jour globales des hypothèses, qui ont été moins favorables que celles de 2020, et de gains de négociation des actifs moindres du secteur de l'assurance individuelle.

Les bénéfices relatifs à l'excédent ont diminué pour l'exercice, principalement en raison d'une diminution des gains réalisés sur les actifs disponibles à la vente.

RAPPORT DE GESTION

Principales données financières

Information financière tirée de l'état du résultat net (en millions de dollars)	Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2021	2020	2019
Produits			
Produit net des primes	916 \$	860 \$	910 \$
Produit d'honoraires	273	251	262
Revenu de placement	330	329	326
Gain réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	106	155	105
Profit réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	(1)	29	22
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(363)	357	490
Total des produits	1 259	1 982	2 115
Charges			
Prestations et charges	913 \$	1 758 \$	1 843 \$
Impôts sur le résultat et taxes	86	67	81
Total des charges	1 000	1 825	1 924
Résultat net après impôts	259	157	191
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation	13	4	3
Résultat net attribuable aux actionnaires	246 \$	153 \$	187 \$
Dividendes sur actions privilégiées	7	13	13
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	239 \$	140 \$	174 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13,8 %	8,5 %	11,1 %

La variabilité dans les produits des activités ordinaires est surtout causée par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des actions sur la variation des gains ou des pertes des placements. L'effet de ces fluctuations sur le résultat net a été considérablement réduit en raison de variations correspondantes des passifs des contrats d'assurance (inclut au poste « Prestations et charges » du tableau ci-dessus).

Information financière tirée de l'état de la situation financière (en millions de dollars)	Aux 31 décembre		
	2021	2020	2019
Actif			
Trésorerie et placements	10 082 \$	10 045 \$	9 293 \$
Autres actifs	192	214	169
Actifs des fonds distincts	9 257	8 457	8 499
Total des actifs	19 531 \$	18 716 \$	17 961 \$
Passif			
Passifs des contrats d'assurance	7 091 \$	7 145 \$	6 074 \$
Passifs de réassurance	253	385	698
Dette subordonnée	399	399	399
Autres passifs	359	382	351
Passifs des polices de fonds distincts	9 257	8 457	8 499
Total des passifs	17 359	16 769	16 021
Total des capitaux propres	2 172	1 947	1 940
Total des passifs et des capitaux propres	19 531 \$	18 716 \$	17 961 \$

RAPPORT DE GESTION

Résultats par principaux secteurs

Les tableaux ci-après fournissent un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs pour la période de trois mois close le 31 décembre et pour les exercices de 2021 et 2020. Un rapport des résultats se trouve dans la section « Résultats par secteur » du rapport de gestion.

Pour la période de trois mois close le 31 décembre (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Solutions d'assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits										
Primes nettes	20 \$	21 \$	109 \$	94 \$	112 \$	108 \$	— \$	— \$	240 \$	223 \$
Revenu de placement	7	9	1	1	60	59	18	16	86	85
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	2	11	—	1	244	70	(2)	—	245	81
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	1	3	—	—	14	16	(3)	(5)	12	14
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	—	—	—	—	4	1	2	1	6
Produits tirés des frais	66	63	4	3	—	—	—	—	70	66
Total des produits	96	107	114	99	431	257	14	12	655	475
Charges										
Prestations et règlements, montant net	42	45	80	65	39	40	—	—	161	150
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	(29)	(7)	11	3	367	97	—	—	350	93
Participations sur polices	—	—	—	—	11	11	—	—	11	11
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêts	39	36	27	27	40	41	7	4	114	108
Impôts sur le résultat et taxes	9	8	—	3	(14)	19	1	2	(3)	33
Total des charges	61	82	118	98	444	208	8	6	631	394
Résultat net après impôts	35 \$	25 \$	(4) \$	1 \$	(13) \$	49 \$	6 \$	6 \$	24 \$	81 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									6	5
Dividendes sur actions privilégiées									1	3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									17 \$	72 \$

RAPPORT DE GESTION

Pour les exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Solutions d'assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits										
Primes nettes	75 \$	95 \$	407 \$	357 \$	434 \$	409 \$	— \$	— \$	916 \$	860 \$
Revenu de placement	36	38	4	4	226	222	64	65	330	329
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(10)	31	(4)	5	(344)	322	(5)	—	(363)	357
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	1	4	—	4	123	154	(18)	(7)	106	155
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	(1)	—	(1)	—	3	(3)	28	(1)	29
Produits tirés des frais	259	238	14	13	—	(1)	—	—	273	251
Total des produits	360	405	421	382	439	1 109	39	86	1 259	1 982
Charges										
Prestations et règlements, montant net	171	174	286	235	173	169	—	—	630	578
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	(241)	138	26	21	30	600	—	—	(185)	759
Participations sur polices	—	—	—	—	37	35	—	—	37	35
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêts	143	135	103	97	162	136	23	16	432	385
Impôts sur le résultat et taxes	72	(13)	9	14	4	50	1	17	86	67
Total des charges	145	434	423	368	407	990	24	33	1 000	1 825
Résultat net après impôts	215 \$	(29) \$	(3) \$	14 \$	32 \$	119 \$	15 \$	53 \$	259 \$	157 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									13	4
Dividendes sur actions privilégiées									7	13
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									239 \$	140 \$

Total des produits des activités ordinaires

Les primes nettes du quatrième trimestre et de l'exercice ont été supérieures à celles des périodes comparables de 2020, principalement en raison d'une croissance de ventes robuste au sein des secteurs des solutions d'assurance collective et de l'assurance individuelle.

Le revenu de placement pour le quatrième trimestre et pour l'exercice correspond essentiellement aux montants enregistrés au cours des périodes comparables de 2020.

Les actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ont enregistré un gain plus élevé au quatrième trimestre par rapport au même trimestre en 2020, principalement en raison des gains sur les instruments de titres à revenu fixe soutenant les passifs des contrats d'assurance du secteur de l'assurance individuelle. Pour l'exercice, la perte provenant des actifs soutenant le secteur de l'assurance individuelle évalués à la juste valeur par le biais du résultat net est principalement attribuable à la diminution de la juste valeur des placements à revenu fixe causée par les rendements obligataires plus élevés.

Les produits tirés des frais pour le quatrième trimestre et l'exercice sont plus élevés que pour les périodes comparables de 2020 en raison de la hausse des actifs sous gestion moyens et de ventes brutes plus élevées de fonds distincts et de l'amélioration des rendements des fonds.

RAPPORT DE GESTION

Total des charges

La variation des prestations et des charges nettes s'explique en grande partie par l'incidence du marché boursier et des fluctuations des taux d'intérêt sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Les prestations et les règlements nets ont augmenté de 7 % et de 9 % respectivement au quatrième trimestre et pour l'exercice, principalement en raison de l'augmentation des activités de demandes de règlement et des résultats techniques défavorables en matière de cessation des règlements pour les solutions d'assurance collective. Les prestations nettes et la variabilité des règlements dépendent des demandes de règlement survenues. En règle générale, les demandes de règlement augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les demandes de règlement surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des demandes survenues selon que les résultats en matière de règlements sont supérieurs ou inférieurs aux estimations des passifs des contrats d'assurance. Les résultats techniques en matière de règlements correspondent à la combinaison des demandes survenues en comparaison des demandes escomptées dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance.

Les charges opérationnelles, les commissions et les charges d'intérêts ont augmenté au quatrième trimestre et pour l'exercice par rapport à 2020, principalement en raison de la hausse des commissions encourues à la suite des ventes plus élevées au sein de tous les secteurs d'activité.

Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2021	2020	2021	2020
Rentes fixes				
Actifs sous gestion ¹	853 \$	950 \$	853 \$	950 \$
Ventes brutes	75	21	130	95
Ventes nettes	(40)	(9)	(71)	(19)
Fonds distincts				
Actifs sous gestion ¹	9 237	8 439	9 237	8 439
Ventes brutes	268	234	959	759
Ventes nettes	(145)	(58)	(259)	(236)
Produits tirés des frais	65	62	256	235
Résultat net après impôts	35 \$	25 \$	215 \$	(29) \$

Les actifs sous gestion des rentes fixes ont diminué de 10 % par rapport à leurs niveaux vers la fin de 2020. Les ventes brutes ont été plus élevées au quatrième trimestre et pour l'exercice, mais ont été contrebalancées par des rachats plus élevés (ventes nettes négatives) pendant le quatrième trimestre et pour l'exercice alors que les clients se sont détournés des produits à revenu fixe.

À la fin de la période, les actifs sous gestion des fonds communs de placement ont augmenté de 10 % par rapport à leurs niveaux au début de l'exercice, principalement en raison du contexte positif sur le marché boursier. Les ventes brutes du quatrième trimestre de 2021 sont supérieures de 15 % à celles de la même période de 2020. Pour l'exercice, les ventes brutes ont augmenté de 26 % par rapport aux ventes de 2020, reflétant une amélioration par rapport au contexte difficile des ventes et des marchés boursiers en 2020. En janvier 2021, l'Empire Vie a lancé deux nouveaux fonds distincts FPG multistratégie ainsi qu'un FPG Développement durable d'actions mondiales, afin d'offrir aux clients une combinaison de styles de gestion et plus de diversification des placements. En janvier 2021, la société a également annoncé un nouveau partenariat avec la Financière Canoe visant à offrir un produit de fonds distincts vendu exclusivement par les conseillers du Groupe Financier Mondial. En avril 2021, la société s'est associée avec Gestion mondiale d'actifs CI afin d'offrir les FPG Concentrique CI de l'Empire Vie, une gamme de 22 options de fonds distincts investissant dans des fonds sous-jacents gérés par Gestion mondiale d'actifs CI.

RAPPORT DE GESTION

Les produits tirés des frais sur les fonds distincts pour le quatrième trimestre et l'exercice ont augmenté respectivement de 5 % et de 9 % pour des actifs sous gestion moyens plus élevés par rapport aux périodes comparables de 2020.

Résultats par secteur - Solutions d'assurance collective

(en millions de dollars)	2021	2020	2021	2020
Principales données financières				
Produits de base	11	15	74	47
Autre	6	9	25	38
Ventes de primes annualisées	17 \$	24 \$	99 \$	85 \$
Primes nettes	109 \$	94 \$	407 \$	357 \$
Résultat net (perte) après impôts	(4) \$	1 \$	(3) \$	14 \$

Pour le quatrième trimestre, les ventes de primes annualisées pour les solutions d'assurance collective ont diminué par rapport à 2020, principalement en raison de la concurrence accrue sur certains marchés. Pour l'exercice, les ventes de primes annualisées ont augmenté de 17 % par rapport à 2020, principalement en raison de l'amélioration des ventes de base du secteur de l'assurance collective. Ce résultat a été partiellement contrebalancé par une diminution des ventes provenant des ententes réalisées avec nos partenaires de la distribution stratégiques par rapport à l'exercice précédent. Au cours des dernières années, l'Empire Vie a conclu plusieurs partenariats stratégiques afin d'augmenter sa part de marché dans ce marché.

Les primes nettes du quatrième trimestre et de l'exercice ont augmenté de 17 % et de 14 % respectivement par rapport aux périodes comparables de 2020, principalement en raison de l'amélioration des ventes et de la remise sur les primes offerte aux clients au cours du premier semestre de 2020. L'Empire Vie continue de se concentrer sur les ventes rentables dans le marché des produits d'assurance collective où la concurrence sur les prix se maintient pour tous les principaux secteurs d'activité.

Les solutions d'assurance collective ont enregistré une perte nette au cours du trimestre et pour l'exercice, principalement en raison d'une augmentation des activités de demandes de règlement et des résultats défavorables au chapitre des prestations d'invalidité de longue durée ainsi que des prestations d'assurance dentaire et d'assurance maladie complémentaire.

Résultats par secteur - Assurance individuelle

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2021	2020	2021	2020
Actionnaires				
Ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires	7 \$	9 \$	34 \$	25 \$
Primes nettes attribuables aux actionnaires	73	73	291	280
Résultat net après impôts	(18)	43	21	115
Titulaires de polices				
Ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires	4	4	16	13
Primes nettes attribuables aux actionnaires	39	35	143	128
Résultat net après impôts	5	5	11	4
Résultat net après impôts	(13) \$	49 \$	32 \$	119 \$

RAPPORT DE GESTION

Les ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires ont diminué au quatrième trimestre par rapport à la période de ventes solides du trimestre comparable de 2020. Pour l'exercice, les ventes ont augmenté de 34 % par rapport à l'exercice de 2020, principalement grâce à une forte dynamique de vente découlant des produits d'assurance vie temporaire de la société qui a débuté vers la fin 2020. Les ventes de primes annualisées attribuables aux titulaires de police ont augmenté de 23 % pour l'exercice complet grâce à l'amélioration des ventes de produits d'assurance vie avec participation de base de la société. Les primes nettes attribuables aux actionnaires au quatrième trimestre sont comparables à celles du quatrième trimestre de 2020, tandis que les primes nettes attribuables aux titulaires de polices ont augmenté de 12 %. Pour l'exercice, les primes nettes attribuables aux actionnaires et celles attribuables aux titulaires de polices ont augmenté de 4 % et de 12 % respectivement, principalement en raison des ventes solides des produits d'assurance vie de base au cours de la période.

Le résultat net attribuable aux actionnaires a été inférieur au quatrième trimestre, principalement en raison de l'incidence des mises à jour favorables des hypothèses de placement net qui a plus que contrebalancé l'incidence des modifications apportées à la méthode utilisée pour comptabiliser les passifs d'impôt différé et les effets de la mise à jour des hypothèses de mortalité en 2020. Pour l'exercice, le résultat net attribuable aux actionnaires a diminué, principalement en raison de résultats défavorables au chapitre de la mortalité, d'une diminution des gains liés à la négociation des actifs, combinée aux pertes découlant de la mise à jour des hypothèses relatives aux passifs des contrats d'assurance décrite dans le tableau et les paragraphes suivants.

(en millions de dollars)	Exercice	
	2021	2020
Composantes de la diminution du résultat avant impôts découlant de l'actualisation des hypothèses des passifs des contrats		
Hypothèses liées à la déchéance et aux primes	(113) \$	(98) \$
Hypothèses de rendement net	82	(49)
Résultats de mortalité	(25)	(45)
Mise à jour de la table de mortalité	—	76
Reprise de réassurance	11	19
Passif d'impôt différé	—	117
Autre	(2)	12
Gain (perte) total résultant de l'actualisation des hypothèses des passifs des contrats (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices)	(47) \$	32 \$

La modification des hypothèses concernant les déchéances/les primes pour 2020 et 2021 est liée aux mises à jour des taux de déchéance présumés des polices d'assurance temporaire renouvelable et d'assurance vie universelle, qui reflètent les résultats de la société et du secteur de l'assurance.

Le changement de l'hypothèse de placements nets pour 2021 comprend une augmentation nette des taux de réinvestissement utilisés pour l'évaluation des passifs des contrats, reflétant les taux d'intérêt actuels. De plus, des mises à jour ont été apportées à la composition de l'actif des réinvestissements futurs, ce qui s'ajoute aux écarts de crédit prévus, entraînant une diminution du passif des contrats. Le facteur principal ayant motivé le changement de l'hypothèse de placements nets pour 2020 est la diminution des taux de réinvestissement.

Le changement apporté à l'hypothèse de mortalité pour 2021 est attribuable à une mise à jour du calcul de l'amélioration de la mortalité utilisé dans l'évaluation des passifs des contrats. En 2021, le changement apporté à l'hypothèse de mortalité est lié aux affaires d'assurance temporaire renouvelable.

En 2020 et en 2021, les provisions liées aux modèles de reprise de réassurance de 2019 ont été libérées. En 2019, la société a apporté des modifications importantes à ses programmes de réassurance, ce qui a entraîné une augmentation de sa rétention en assurance vie individuelle.

La libération du passif d'impôt différé de 2020 était basée sur un changement de méthodologie afin de refléter le traitement fiscal préférentiel des dividendes sur les actions canadiennes qui soutiennent les passifs des contrats.

RAPPORT DE GESTION

Résultats - Capital et excédent

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2021	2020	2021	2020
Résultat net après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	6 \$	7 \$	13 \$	54 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	1 \$	(1) \$	2 \$	0 \$
Résultat net après impôts	6 \$	6 \$	15 \$	53 \$

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le revenu de placement attribuable au compte capital et excédent des actionnaires et au compte excédent des titulaires de polices.

Le résultat net de la partie du capital et de l'excédent attribuable aux actionnaires a été inférieur à celui du quatrième trimestre de 2020. Ce résultat s'explique principalement par l'augmentation des charges d'intérêt, qui a été partiellement contrebalancée par une diminution des pertes réalisées selon les actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de ce segment. Pour l'exercice, le résultat net attribuable aux actionnaires a été inférieur à celui de 2020, principalement en raison des gains réalisés moins élevés sur les actifs disponibles à la vente. Le résultat net attribuable aux titulaires de polices a été plus élevé pour les périodes comparables de 2020, principalement en raison de l'augmentation des gains réalisés sur les actifs disponibles à la vente.

Dividendes versés aux actionnaires

Les dividendes déclarés et versés aux porteurs d'actions, ainsi que le montant de ces dividendes, sont à la discrétion du conseil d'administration.

Les dividendes versés aux actionnaires ordinaires sont revus tous les trimestres et varient en fonction de divers facteurs, tels que les résultats d'exploitation, le contexte économique et la situation financière de l'Empire Vie, qui tient compte des exigences réglementaires applicables aux dividendes versés aux actionnaires, et de tout autre facteur considéré pertinent par le conseil d'administration.

Le 23 février 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 18,45 \$ par action ordinaire de l'Empire Vie. Le tableau ci-après présente les détails des montants et des dates pour chaque dividende déclaré sur les actions ordinaires et sur les actions privilégiées :

	Montant des dividendes par action	Date de versement	Date d'inscription
Actions ordinaires	18,45 \$	31 mars 2022	10 mars 2022
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 3	0,306250 \$	17 avril 2022	18 mars 2022

L'Empire Vie précise que les dividendes précités sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation provinciale sur les impôts semblables.

Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice	
	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités		
Activités opérationnelles	317 \$	273 \$
Activités d'investissement	(282)	(20)
Activités de financement	(31)	(205)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 \$	49 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les primes d'assurance, le revenu de placement net et les produits tirés des frais. Ces sommes sont principalement employées pour payer les commissions, les

RAPPORT DE GESTION

prestations d'assurance, les charges d'exploitation et les participations aux titulaires de polices. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont principalement attribuables aux achats et aux ventes de placements soutenant les passifs des contrats et le compte du capital et de l'excédent. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat des instruments de capital et les paiements de dividendes et d'intérêt connexes.

La variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'est chiffrée à une augmentation de 4 millions de dollars, qui se compose des éléments suivants :

- L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en 2021 par rapport à 2020 est principalement due à des décaissements moins importants liés à la variation des niveaux du fonds de roulement.
- Une augmentation de la trésorerie affectée aux activités d'investissement en 2021 par rapport à 2020, liée au produit des activités de financement entreprises en 2021.
- Une diminution des flux de trésorerie affectés aux activités de financement en 2021 en partie attribuable à des dividendes déclarés sur les actions ordinaires moins élevés puisque l'exercice 2020 comprend un dividende spécial déclaré sur les actions ordinaires de 90 millions de dollars.

Reportez-vous aux notes 10 (e) et 27 (b) des états financiers consolidés de 2021 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs des contrats d'assurance et de rente de l'Empire Vie. La stratégie de placement de la société comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés négociées en bourse ou de fonds négociés en bourse (FNB) pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en matière de liquidité liées aux polices de l'Empire Vie, selon les limites établies par celle-ci. L'Empire Vie est sujette aux risques de crédit et du marché liés à ces instruments financiers.

Un risque de crédit lié à ces instruments financiers pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débentures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires. L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du chef des placements, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement les portefeuilles et la composition des actifs. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les cotes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débentures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction examine la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveille en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites et les restrictions en matière de notations de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit strictes liées à la contrepartie sont imposées. Reportez-vous aux notes 2 (d), 3, 10 (c) et 27 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

RAPPORT DE GESTION

Sources de capitaux

L'Empire Vie a émis des titres avec et sans appel public à l'épargne afin de solidifier sa position en capital et de financer la croissance de ses activités. Les titres en circulation sont résumés dans le tableau suivant :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Débitures subordonnées	399 \$	400 \$
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	297 \$	250 \$
Actions ordinaires	1 \$	1 \$
Total des capitaux propres	298 \$	251 \$

Le tableau ci-dessous présente les détails des actions privilégiées en circulation et des dettes subordonnées de la société :

(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	Aux	
				31 décembre 2021	31 décembre 2020
Débitures subordonnées, série 2016-1 ⁽¹⁾	décembre 2016	16 décembre 2021	3,3830 %	— \$	200 \$
Débitures subordonnées, série 2017-1 ⁽²⁾	septembre 2017	15 mars 2023	3,6640 %	200 \$	200 \$
Débitures subordonnées, série 2021-1 ⁽³⁾	septembre 2021	24 septembre 2026	2,0240 %	200 \$	— \$

⁽¹⁾ Les débitures subordonnées non garanties de série 2016-1 à 3,383 % ont été rachetées le 16 décembre 2021.

⁽²⁾ Débitures subordonnées non garanties de série 2017-1 à 3,664 % échéant en 2028. À compter du 15 mars 2023, l'intérêt sera payable au taux CDOR sur 3 mois majoré de 1,53 %.

⁽³⁾ Débitures subordonnées non garanties de série 2021-1 à 2,024 % échéant en 2031. À compter du 24 septembre 2026, l'intérêt sera payable au taux CDOR sur 3 mois majoré de 0,67 %.

Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres				Aux	
(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actions privilégiées, série 1	janvier 2016	17 avril 2021	5,7500 %	— \$	150 \$
Actions privilégiées, série 3	novembre 2017	17 janvier 2023	4,9000 %	100 \$	100 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1	février 2021	17 avril 2026	3,6250 %	200 \$	— \$

Les titres émis par l'Empire Vie sont notées par l'agence DBRS Limited (DBRS). DBRS a attribué les notes suivantes aux titres de la société :

Type d'évaluation	Note	Tendance	Date du dernier changement de note
Note de solidité financière	A	Stable	3 juin 2021
Note d'émetteur	A	Stable	3 juin 2021
Dettes subordonnées	A (faible)	Stable	3 juin 2021
Actions privilégiées	Pfd-2	Stable	3 juin 2021
Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (élevé)	Stable	3 juin 2021

Le 17 février 2021, la société a mené à terme un placement de billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1 de 3,625 %, d'une valeur nominale globale de 200 millions de dollars (les « billets »). Parallèlement à l'émission des billets, la société a émis des actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux fixe rajusté tous

RAPPORT DE GESTION

les cinq ans de série 5 (les « actions privilégiées de série 5 ») inscrites auprès d'un fiduciaire d'une fiducie nouvellement formée. En cas de non-versement de l'intérêt ou du capital des billets à l'échéance, le recours de chaque porteur de billets se limitera à sa quote-part des actifs de la fiducie à recours limité, qui se composeront des actions privilégiées de série 5, sauf dans des circonstances particulières. L'objectif de la vente des billets est d'accroître les fonds propres de première catégorie de la société afin d'optimiser sa structure de capital selon les paramètres prescrits par le Surintendant des institutions financières pour les exigences de capital réglementaire.

Le 17 avril 2021, la société a racheté la totalité de ses actions privilégiées en circulation de série 1 au prix de 25,00 \$ par action pour un montant total de 149,5 millions de dollars, majoré du montant des dividendes déclarés.

Le 24 septembre 2021, la société a mené à terme une offre des débentures subordonnées non garanties d'un montant de 200 millions de dollars, dont la date d'échéance est le 24 septembre 2031. Le taux d'intérêt sur les débentures est de 2,024 % versé semestriellement jusqu'au 24 septembre 2026. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux CDOR de trois mois majoré de 0,67 % jusqu'au 24 septembre 2031.

Le 16 décembre 2021, la société a racheté la totalité de ses débentures subordonnées non garanties de série 2016-1 en circulation de 200 millions de dollars à 3,383 %. Le prix de rachat équivaut au montant nominal, majoré de l'intérêt couru et imputé jusqu'à la date de rachat.

Capital réglementaire

Le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a pour but de mesurer la position de solvabilité d'un assureur vie en tenant compte des aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. La société continue de présenter une solide situation de capital selon le TSAV. L'Empire Vie a l'obligation de maintenir un ratio du noyau de capital d'au moins 55 % et un ratio total de 90 %. Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a établi une cible de surveillance de 70 % pour le ratio du noyau de capital et de 100 % pour le ratio total.

TSAV (en millions de dollars)		31 décembre 2021	30 septembre 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 décembre 2020
Capital réglementaire disponible						
Première catégorie	(A)	1 898 \$	1 820 \$	1 805 \$	1 908 \$	1 623 \$
Deuxième catégorie	(B)	591	853	658	664	677
Total	(C)	2 489 \$	2 673 \$	2 463 \$	2 572 \$	2 300 \$
Provision d'excédent et dépôts admissibles						
	(D)	1 115	1 162	1 170	1 121	1 156
Coussin de solvabilité de base						
	(E)	2 508	2 561	2 536	2 503	2 541
Ratio total du TSAV	((C+D)/E * 100)	144 %	150 %	143 %	148 %	136 %
Ratio du noyau de capital du TSAV	((C+70%D)/E * 100)	107 %	103 %	103 %	108 %	96 %

Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2021	2020	2021	2020
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires	14 \$	4 \$	(23) \$	40 \$
Autres éléments du résultat global attribuable aux titulaires de polices	0 \$	(3) \$	1 \$	0 \$
Total des autres éléments du résultat global	14 \$	1 \$	(22) \$	40 \$

L'augmentation des autres éléments du résultat global au quatrième trimestre est principalement attribuable aux gains latents plus élevés sur la juste valeur des placements disponibles à la vente et à un gain supérieur au chapitre de la réévaluation des passifs liés aux avantages postérieurs à l'emploi. Pour l'exercice, les autres éléments du résultat global ont diminué par rapport à 2020, principalement en raison de pertes globales latentes de la juste valeur sur les actifs disponibles à la vente et d'un gain au chapitre de la réévaluation des passifs liés aux avantages postérieurs à l'emploi.

RAPPORT DE GESTION

La réévaluation des régimes de retraite à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le TSAV, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti sur douze trimestres aux fins du TSAV.

Dynamique sectorielle et stratégie de la direction

Les activités de la société sont organisées par secteur d'activité, chacun assumant la responsabilité de la mise au point, du marketing, de la distribution des produits, de la tarification des produits, ainsi que du service à la clientèle au sein de son marché propre. Cette structure permet de tenir compte des dynamiques de marchés distinctes pour les trois grands secteurs d'activité. La direction croit que cette structure permet à chaque secteur d'activité d'élaborer des stratégies afin d'atteindre les objectifs généraux de l'entreprise relatifs à la croissance des affaires et à la gestion des charges tout en reconnaissant les particularités des milieux d'affaires dans lesquels chaque secteur d'activité évolue. Les secteurs d'activité ont l'appui des unités fonctionnelles de l'entreprise qui assurent les services administratifs et technologiques des secteurs, gèrent les actifs investis et supervisent les politiques de gestion du risque de l'entreprise.

Selon les actifs du fonds général et des fonds distincts, la société fait partie des 10 principaux assureurs vie au Canada. Les parts de marché de la société sont de près de 6 % pour les fonds distincts, de 5 % pour l'assurance collective et de 3 % pour les nouvelles primes d'assurance vie. Pour conserver des prix concurrentiels sur le marché tout en assurant un rendement financier à long terme acceptable pour les actionnaires, la société doit, à titre d'organisation de taille moyenne, trouver des moyens de continuer à rivaliser au chapitre des prix avec les grandes sociétés qui profitent naturellement d'économies d'échelle. La société s'est concentrée exclusivement sur le marché canadien et, par surcroît, sur certains segments de ce marché où la direction croit qu'il existe des possibilités de nouer des relations solides à long terme avec ses partenaires de distribution en proposant des produits concurrentiels et un service plus personnalisé. En mettant l'accent sur certains segments particuliers du marché et en faisant en sorte que ces conseillers indépendants nous considèrent comme une solution de rechange viable à des concurrents qui ciblent des marchés plus larges, la direction est d'avis que ces relations solides permettront de dégager une croissance rentable. Au sein de tous ses secteurs d'activités, l'Empire Vie se concentre sur la croissance et la diversification de la distribution ainsi que sur l'adoption et la mise en œuvre du numérique, tout en maintenant un service personnalisé.

Le secteur de la gestion de patrimoine de la société se compose des produits de fonds distincts, des produits à intérêt garanti et des fonds communs de placement. Ces produits font concurrence aux produits offerts par de nombreuses institutions financières. L'un des éléments clés de toute stratégie concurrentielle dans ce marché est l'aptitude à assurer un taux de rendement concurrentiel au client. La stratégie de placement en actions axée sur la valeur met l'accent sur le développement d'un rendement à long terme sur le marché des fonds. La direction continuera d'accroître la compétitivité en mettant l'accent sur le rendement à long terme, l'offre de produits à faibles coûts aux clients et un réseau de distribution plus étendu. L'Empire Vie a de nouveau constaté une forte croissance de ses actifs gérés grâce à ses affaires de fonds distincts en raison des nouvelles ventes nettes et de l'appréciation des marchés boursiers. L'Empire Vie continue de surveiller et de gérer l'exposition au risque de son produit avec garantie de retrait (produit de GR), de même que le milieu concurrentiel pour ce produit.

Au sein du vaste marché de l'assurance collective canadien, l'Empire Vie continue de centrer ses efforts sur le marché des petits groupes de moins de 200 employés, qui représente la majorité des sociétés canadiennes. Cette stratégie de créneau, ainsi que la constante priorité accordée à l'équilibre entre la croissance et le bénéfice, lui a permis d'être concurrentielle au chapitre des coûts dans ce segment du marché, ce qui devrait lui permettre d'augmenter sa part de marché et d'atteindre des rendements acceptables.

De par leur nature, les produits d'assurance individuelle sont des produits à long terme et, par conséquent, peuvent subir les pressions exercées par les nouvelles affaires. La société constate des pressions exercées par les nouvelles affaires lorsque la provision pour tenir compte des écarts défavorables compris dans les provisions mathématiques dépasse la marge bénéficiaire incluse dans le prix du produit. Compte tenu des niveaux des prix de réassurance courants sur le marché canadien, une société pourrait réduire les pressions exercées par les nouvelles affaires et améliorer ses bénéfices à court terme en optant pour une augmentation du montant de réassurance du risque d'assurance auprès de tiers. Les tendances relatives à la mortalité demeurent favorables pour les produits d'assurance vie. La faiblesse des taux d'intérêt à long terme a continué d'avoir une incidence défavorable sur cette

RAPPORT DE GESTION

gamme de produits. Au cours des dernières années, les prix des produits d'assurance vie à long terme ont augmenté dans le secteur. L'Empire Vie a aussi relevé les prix de ces produits et a concentré ses efforts de croissance sur les produits à court terme, comme l'assurance vie temporaire renouvelable de 10 ans. Cependant, en raison des résultats à long terme raisonnables de ce secteur d'activité, la direction continue de concentrer ses efforts sur une croissance constante, sur le développement technologique et sur des améliorations des processus afin de maintenir une structure des coûts qui lui permet de demeurer concurrentielle, tout en générant un apport financier à long terme acceptable. La société revoit sa gamme de produits d'assurance vie individuelle sur une base continue pour améliorer la rentabilité, réduire le risque lié aux taux d'intérêt, réduire le capital réglementaire requis, développer des produits et des processus basés sur le Web, de même qu'améliorer l'expérience pour le client et le conseiller.

Gestion du risque

L'Empire Vie est une institution financière offrant des produits de gestion de patrimoine, d'assurance collective et d'assurance individuelle. La société est exposée à un certain nombre de risques qui découlent de ses activités. L'objectif du processus de gestion du risque de la société est de s'assurer que les activités de prise de risque sont cohérentes avec sa stratégie afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et de produire un rendement acceptable pour ses actionnaires. Lorsqu'elle prend des décisions sur la prise d'un risque ou la gestion du risque, elle évalue les besoins suivants :

- Satisfaire aux exigences de ses clients, de ses actionnaires et de ses créanciers et protéger les engagements qui ont été pris à leur égard;
- Recevoir une rémunération adéquate pour le capital affecté au soutien des activités et des objectifs stratégiques;
- Protéger sa marque, ce qui comprend bâtir et maintenir la confiance, traiter équitablement ses clients, favoriser un milieu de travail diversifié et inclusif, et tenir compte de la responsabilité sociale de la société; et
- Maintenir (ou améliorer) sa note de solidité financière externe.

La propension au risque de l'Empire Vie détermine le niveau de risque global que la société est disposée à prendre pour mener à bien ses stratégies d'affaires. La propension au risque sert à accroître la valeur durable pour les actionnaires, sans toutefois compromettre la capacité de la société de rembourser les demandes de règlement et de respecter ses engagements à l'égard des titulaires de polices.

Le cadre de gestion du risque de l'Empire Vie est structuré en fonction d'un certain nombre de principes généraux :

- En raison de la nature à long terme de la plupart de ses engagements, la société accepte un risque lié au marché des capitaux, pourvu qu'il soit géré selon des niveaux de tolérance au risque et des limites bien précis. La société gère ses placements selon une approche à faible risque axée sur la valeur. Elle accepte les risques de crédit et les risques liés à d'autres actifs, pourvu qu'elle soit récompensée de manière appropriée par des rendements bonifiés;
- La société gère les liquidités de toute l'organisation afin de s'assurer avec un degré élevé de confiance que toutes les obligations envers les clients, les créanciers et les actionnaires seront respectées au moment où elles seront exigibles;
- La société accepte les risques liés aux produits, pour autant que les prix des produits soient clairement établis et que les risques soient gérés de façon à offrir de la valeur à ses clients et à ses actionnaires;
- La société adopte une approche de planification d'affaires avant-gardiste et de gestion du capital prudente. Elle s'efforce d'établir un niveau de confiance élevé en garantissant que le capital suffit à soutenir les activités prévues à l'avenir;
- La direction siège activement aux comités du secteur et, par l'entremise d'un réseau de personnes ayant des fonctions de surveillance, surveille le contexte afin que la société se positionne de manière appropriée pour gérer les changements d'ordre réglementaire, fiscal, comptable et actuariel;
- La société accepte que les risques opérationnels fassent partie des affaires et sait que la gestion du risque est un élément clé de la prise de décisions. Elle protège ses affaires et les clients en prenant des mesures de réduction des risques;
- La société s'attend à ce que l'ensemble de ses employés adoptent le code d'éthique et agissent avec intégrité en tout temps.

RAPPORT DE GESTION

Le conseil d'administration surveille le cadre, les processus, les pratiques et les examens de gestion du risque de la société et approuve la cadre de gestion du risque d'entreprise et la propension au risque de la société. L'équipe de la haute direction partage la responsabilité et l'imputabilité de la gestion du risque dans l'ensemble de l'organisation. Elle peut ainsi avoir une perspective interfonctionnelle sur la gestion du risque, qui est renforcée par la fréquence des communications au sein de l'équipe. La société a un comité de gestion des actifs dont la responsabilité consiste à surveiller l'administration des politiques d'entreprises établies par le comité des placements et le comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration, avec un accent particulier sur le risque de marché, le risque de crédit et le risque lié à la liquidité, y compris la gestion des actifs/des passifs ainsi que la gestion du capital. Le comité d'examen de la gestion des produits est chargé de superviser la gestion de la politique d'entreprise établie par le comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration, en mettant l'accent sur le risque lié aux produits. Les activités qui ne sont pas déléguées à l'un de ces deux comités restent sous la supervision de la haute direction. Vous trouverez plus de détails sur la gouvernance à la section Gouvernance d'entreprise à l'égard de la gestion du risque du Rapport annuel 2021 de l'Empire Vie. L'élaboration de la politique de gestion du risque relève du chef de la gestion du risque. Cette politique s'applique à toutes les unités d'affaires. Le chef de la gestion du risque est membre du comité de gestion des actifs et du comité d'examen de la gestion des produits et a la responsabilité de présenter des rapports sur la gestion du risque et du capital au conseil d'administration, cette dernière étant partagée avec l'actuaire en chef. Toutes les politiques et les procédures de gestion du risque font l'objet d'une révision régulière pour vérifier leur pertinence et prendre en compte les changements survenant dans l'environnement de risque. La responsabilité, l'application des politiques, la gestion quotidienne et les éléments de procédure incombent à la direction du secteur, soutenue par les agents responsables de la conformité des unités d'affaires et le secteur de la gestion du risque. Des représentants de la haute direction siègent aux divers comités interdisciplinaires de contrôle du risque. La société définit et documente de façon officielle ses valeurs et niveaux de tolérance au risque par l'entremise de plusieurs politiques d'entreprise, incluant un code de conduite professionnelle, des principes de communication de l'information, ainsi que des politiques de gestion du risque d'entreprise, de gestion du capital et de dénonciation. Les politiques de gestion du risque stratégique de la société (incluant celles liées à la conception et à la tarification des produits, aux placements et à la gestion du risque) sont également approuvées par le conseil d'administration ou l'un des comités de celui-ci.

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, l'Empire Vie présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de l'Empire Vie servant aux calculs. Les changements découlant des nouvelles affaires ou de l'échéance, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites. Elles ne doivent pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures du résultat net de l'Empire Vie, des autres éléments de son résultat global et de son capital. Étant donné la nature de ces calculs, l'Empire Vie n'est pas en mesure de garantir que l'incidence réelle correspondra aux estimations fournies. Des fluctuations des variables de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Faits importants

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie de COVID-19. L'étendue, la portée et la sévérité de la pandémie ont eu une incidence sur les résultats financiers de la société et sur sa clientèle, et ces effets continueront de se faire sentir et de poser des risques pour l'économie canadienne.

RAPPORT DE GESTION

La société continue d'ajuster ses opérations au besoin en fonction de l'évolution des restrictions et des mesures imposées par les gouvernements. La société a pris des mesures proactives dans la mise en œuvre de ses processus de poursuite des activités. Elle a réussi à poursuivre ses activités régulières comme à l'habitude et mis en place des processus pour s'assurer de la disponibilité, de la stabilité et de la sécurité continues des systèmes.

En raison des diverses restrictions, la majorité des membres de son personnel travaillent de la maison. Les stratégies associées au télétravail continuent de bien fonctionner. Les plans de retour au bureau sont présentement en suspens, mais ils prévoient un retour graduel et des mesures de contrôle afin d'assurer la santé et la sécurité des membres de notre personnel. La pandémie a amplifié la sensibilisation et les préoccupations au sujet de la santé mentale. La société continue de proposer des webinaires portant sur la santé mentale ainsi que d'autres ressources afin de soutenir les membres de son personnel. Elle a aussi lancé des programmes à l'intention de sa clientèle d'assurance collective.

Bien que la hausse des taux de vaccination a permis l'allègement de quelques restrictions imposées par les gouvernements dans certaines régions, les plans de réouverture sont ralentis par l'évolution des variants et de l'imposition de nouvelles restrictions en découlant. La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 demeurent incertaines et dépendent de la progression du virus, de la disponibilité de la vaccination et de l'adoption et de l'efficacité des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers. De plus, le contexte dans lequel évolue la société est en évolution; il est difficile de prévoir les répercussions à long terme des mesures de confinement sur l'économie, le comportement des consommateurs et les résultats financiers futurs.

La société a tenu compte de ces événements et de leurs effets lorsqu'elle a appliqué les techniques de mesure des jugements et estimations comptables critiques indiquées à la note 2 (c). Les effets potentiels des fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt sur les résultats financiers de la société sont indiqués à la note 27 (a).

Risque lié au marché

La société assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie a mis en place un programme de couverture semi-statique. L'objectif du programme de couverture consiste à protéger en partie la société contre les baisses du ratio du capital règlementaire (ratio du TSAV) qui pourraient être liées à des variations défavorables des cours boursiers. Le programme de couverture pourrait avoir recours à des positions sur dérivés, y compris à des options de vente et à des contrats à terme. L'étendue des dérivés utilisés fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continue, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, l'Empire Vie a le capital requis aux fins du TSAV, mais n'a pas les passifs des contrats dans l'état de la situation financière pour les garanties associées aux fonds distincts. Par conséquent, la couverture de l'exposition au risque lié au TSAV entraîne de la volatilité dans le résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas nécessairement compensés par des variations des passifs de contrats liés aux garanties sur les fonds distincts. Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice, l'Empire Vie a enregistré une perte après impôts sur son programme de couverture de 3 millions de dollars et de 15 millions de dollars respectivement, principalement en raison des rendements positifs sur les marchés boursiers canadiens au quatrième trimestre et pour l'exercice. Les pertes du programme de couverture étaient respectivement de 5 millions de dollars et de 3 millions de dollars pour les périodes comparables de 2020, principalement en raison d'un gain sur le programme de couverture au début de 2020 attribuable au cours volatil des actions canadiennes.

Le ratio du TSAV de l'Empire Vie est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passif et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 31 décembre 2021, la société détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 9,3 milliards de dollars. De ce montant, environ 8,9 milliards de dollars des éléments étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

RAPPORT DE GESTION

	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	7 %	6 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	44 %	44 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	7 %	7 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (garantie de retrait)	42 %	43 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de réaliser le test de sensibilité. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité augmente.

Le capital réglementaire et le cadre des passifs de fonds distincts comprennent l'application de la valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants de passifs négatifs ne sont pas permis, comme décrits ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes réglementaires. Les effets sur la sensibilité deviennent alors non linéaires. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés en faisant la moyenne des résultats provenant des scénarios économiques défavorables; et (ii) zéro.

L'Empire Vie assume également un risque de marché boursier lié à ses titres en capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Selon les niveaux des marchés boursiers aux 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie et le ratio total du TSAV qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers sont comme suit :

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le résultat net (en millions de dollars après impôts)					
Au 31 décembre 2021					
Garanties sur les fonds distincts	— \$	— \$	(10) \$	(60) \$	(189) \$
Autres risques liés aux actions	40	19	(18)	(32)	(44)
Couverture des positions en actions	(2)	(2)	4	12	27
Total	38 \$	18 \$	(24) \$	(81) \$	(206) \$
Au 31 décembre 2020					
Garanties sur les fonds distincts	108 \$	104 \$	(13) \$	(86) \$	(220) \$
Autres risques liés aux actions	37	18	(16)	(29)	(78)
Couverture des positions en actions	(8)	(4)	5	12	20
Total	136 \$	117 \$	(23) \$	(103) \$	(278) \$

RAPPORT DE GESTION

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le TSAV					
Au 31 décembre 2021					
Garanties sur les fonds distincts	11 %	5 %	(1) %	(7) %	(16) %
Autres risques liés aux actions	— %	— %	1 %	1 %	— %
Couverture des positions en actions	(2) %	(1) %	1 %	2 %	3 %
Total	9 %	4 %	1 %	(4) %	(12) %
Au 31 décembre 2020					
Garanties sur les fonds distincts	6 %	5 %	(1) %	(8) %	(16) %
Autres risques liés aux actions	— %	— %	— %	— %	(1) %
Couverture des positions en actions	(1) %	— %	— %	1 %	1 %
Total	6 %	5 %	— %	(7) %	(16) %

En 2021, l'Empire Vie a considérablement diminué les passifs liés aux garanties des fonds distincts en raison de la solidification du marché. Ces passifs sont actuellement négatifs et leur valeur plancher est ramenée à zéro à des fins de présentation de l'information. Ces facteurs ont entraîné une diminution des effets positifs potentiels sur le résultat net d'une hausse de 10 % et de 20 % des marchés boursiers à la fin de 2021 par rapport à la fin de 2020, puisque les passifs demeurent négatifs et sont donc toujours à la valeur plancher de zéro dans ces scénarios.

Un changement positif sur les marchés boursiers est comptabilisé dans la composante des fonds distincts de la marge de solvabilité de base et augmenterait ainsi le ratio du TSAV dans ces scénarios. Cet effet serait partiellement contrebalancé par une augmentation du programme de couverture mis en œuvre en 2021 de la société.

Le tableau suivant fournit le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et de décès ainsi que les passifs des contrats qui en résultent et le coussin de solvabilité de base en vertu du TSAV pour les fonds distincts de l'Empire Vie :

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation au décès > Valeur des fonds		Passifs des polices	Capital du TSAV
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque		
31 décembre 2021	2 617 \$	766 \$	27 \$	2 \$	200 \$	3 \$	— \$	658 \$
31 décembre 2020	2 687 \$	931 \$	52 \$	2 \$	654 \$	12 \$	147	682 \$

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Au 31 décembre 2021, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque totalisait 770 millions de dollars. Au 31 décembre 2020, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 946 millions de dollars. Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de passifs des polices et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société doive vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts.

RAPPORT DE GESTION

De plus, l'Empire Vie considère la sensibilité du ratio du TSAV de la société par rapport aux variations des taux d'intérêt des marchés. Le tableau suivant illustre l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts pour le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime. Les obligations disponibles à la vente offrent une compensation économique naturelle au risque de taux d'intérêt qui découle des passifs des produits de l'Empire Vie.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché TSAV	Incidence d'une baisse de 50 points de base
31 décembre 2021 - Ratio total du TSAV	1 %
31 décembre 2020 - Ratio total du TSAV	3 %

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est défini de façon générale comme un risque de perte attribuable à l'erreur humaine, aux décisions, aux actions ou à l'inaction, aux processus ou aux systèmes internes inadéquats ou défectueux ou à des événements externes qui ont une incidence sur les activités commerciales. Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes les activités commerciales de l'Empire Vie et est inhérent aux pratiques utilisées pour gérer d'autres risques. La gestion efficace du risque opérationnel contribue également à la résilience opérationnelle de la société. Les paragraphes qui suivent décrivent davantage certains risques opérationnels et certaines stratégies de gestion des risques adoptées en conséquence.

1) *Risque juridique et de conformité à la réglementation*

La société est régie par la Loi sur les sociétés d'assurances et mène ses activités sous la surveillance du BSIF. Elle doit également respecter différentes exigences légales et réglementaires visant les compagnies d'assurances et entreprises de services financiers en vigueur dans les provinces et territoires canadiens. Un changement important au cadre réglementaire pourrait nuire à l'Empire Vie. Ne pas respecter les exigences réglementaires ou décevoir les attentes du public pourrait aussi entacher sa réputation, voire l'empêcher de mener ses affaires. L'Empire Vie fait parfois l'objet de litiges; des poursuites sont d'ailleurs en cours. Enfin, rien ne garantit qu'un litige actuel ou futur n'ait pas d'effets néfastes considérables sur l'Empire Vie.

Le Service de la conformité de l'Empire Vie, qui est dirigé par le chef de la conformité, voit à l'application du cadre de conformité réglementaire. Ce cadre, qui est centré sur une gestion des risques de conformité à la réglementation (BSFI), comporte plusieurs volets à l'échelle de la société, notamment des politiques, des lignes directrices opérationnelles et des programmes visant à bien faire connaître les lois et la réglementation encadrant la société. Le cadre comprend aussi un volet de suivi continu des questions juridiques émergentes et des changements réglementaires, ainsi que le code de conduite professionnelle de la société. Font aussi partie du cadre les programmes d'information aux employés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, de gestion des risques pour les renseignements personnels et la sécurité de l'information, ainsi que de signalements des manquements à cet égard. Les agents responsables de la conformité des unités d'affaires et les Services juridiques de la société se chargent de l'application du cadre. Le chef de la conformité présente régulièrement au comité d'étude sur les règles de conduite un bilan de la conformité, des principaux risques liés à la conformité et des tendances réglementaires. Le chef du contentieux fait régulièrement le point sur les questions de litige auprès du comité d'audit du conseil d'administration.

2) *Risque de modèle*

Nombre d'activités de la société reposent sur des modèles, notamment la conception et la tarification des produits, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, la planification financière, ainsi que la gestion des actifs/passifs, du capital et des projets, l'analyse des placements et la gestion des risques. Une mauvaise utilisation des modèles de la société, une erreur d'interprétation de leurs résultats et l'emploi de modèles, de données ou d'hypothèses qui présentent des lacunes risquent tous d'entraîner des pertes financières ou de mauvaises décisions d'affaires. La société s'est dotée de processus de gestion et d'atténuation lui permettant de surveiller le bon emploi de ses modèles, afin de limiter les conséquences financières, opérationnelles et stratégiques d'une erreur ou d'une mauvaise interprétation des résultats tirés d'un modèle. Il incombe en outre à la haute direction de s'assurer que les modèles

RAPPORT DE GESTION

répondent correctement aux besoins opérationnels dans les différents secteurs d'activité. Le chef de la gestion du risque fait régulièrement rapport au comité de gestion du risque et du capital du conseil sur l'utilisation de modèles et sur ses activités de contrôle connexes.

3) *Risque lié aux ressources humaines*

La chasse aux employés qualifiés, notamment aux cadres, est intense autant dans les services financiers que dans d'autres secteurs. Si l'Empire Vie ne parvient pas à garder ni à attirer des employés et des cadres qualifiés, et ne parvient pas à maintenir et à déployer efficacement des ressources avec les connaissances approfondies et les compétences nécessaires afin de soutenir les activités, ses résultats opérationnels, sa santé financière et même sa position sur le marché pourraient en souffrir. L'Empire Vie a prévu des politiques, processus et pratiques de ressources humaines pour atténuer ce risque. La direction fait régulièrement le point au comité des ressources humaines du conseil d'administration sur la planification de la relève, sur les programmes de perfectionnement des employés, sur les initiatives en matière de diversité et d'inclusion, ainsi que sur les pratiques et programmes de rémunération, soit des mécanismes qui visent tous à attirer une main-d'œuvre hautement qualifiée dont les différences, les histoires, les expériences et les idées contribuent au rendement et au potentiel élevé de notre personnel. L'Empire Vie reconnaît que la diversité et l'inclusion doivent servir de catalyseur pour bâtir une entreprise prospère et durable. En 2021, l'Empire Vie a solidifié son engagement à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion en favorisant une culture de diversité et d'inclusion tout en revoyant ses politiques existantes afin de garantir l'équité et la clarté de celles-ci.

4) *Risque lié aux tiers*

L'Empire Vie fait affaire avec des fournisseurs externes pour obtenir différents services. Elle impartit également des fonctions ou des processus opérationnels. Si un tiers ne respecte pas ses obligations contractuelles ou son accord de services dans la prestation de ses systèmes et services, la société pourrait en faire les frais. Pour atténuer ce risque, la société s'est donné des lignes directrices concernant la mise sous contrat ainsi qu'une politique d'impartition applicable à l'ensemble de l'organisation qui balise différents éléments comme l'évaluation de l'intérêt de l'impartition, la gestion des risques, la conclusion d'un accord de services et la gestion des accords selon les risques liés au fournisseur de services et la nature des ententes. Chaque année, la direction rend compte des activités d'impartition au comité d'étude sur les règles de conduite du conseil d'administration, notamment pour faire le point sur les accords de services les plus importants pour l'Empire Vie.

5) *Risque lié aux technologies et à la sécurité de l'information*

La société compte sur les technologies dans presque tous les aspects de ses activités et opérations, notamment pour concevoir de nouveaux produits et services, et pour les offrir. La nature même du secteur de l'assurance vie implique d'investir beaucoup dans les technologies. Le chef des technologies est responsable de la stratégie technologique en matière de numériques et de données pour la société. Il supervise les initiatives en matière de technologie et les projets de transformation et fait des comptes rendu réguliers au comité de supervision des technologies de l'information sur les projets, les initiatives et l'architecture technologique. Pour que les activités se déroulent normalement, il faut assurer l'intégrité des opérations et des données, ainsi que la sécurité de l'information et de l'infrastructure des systèmes. Si les activités sont perturbées d'une manière ou d'une autre - panne de système, atteinte à la sécurité de l'information et à la vie privée, cyberattaque, erreur humaine, activité criminelle, fraude ou perte de certaines licences logicielles -, l'Empire Vie pourrait en subir le contrecoup.

Une atteinte à la sécurité des données comme une cyberattaque n'est pas impossible et pourrait entraîner la divulgation ou l'utilisation inappropriée de renseignements personnels ou confidentiels. Pour atténuer ce risque, l'Empire Vie dispose d'un programme de sécurité de l'information supervisé par le chef de la sécurité de l'information, qui fait des comptes rendus sur une base régulière au comité de supervision des TI du conseil d'administration ainsi qu'au moins une fois par an au comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration. Ce programme comprend des normes, des procédures et des lignes directrices axées sur la gestion du risque lié à la cybersécurité et le maintien de la sécurité et de l'intégrité des données confiées à l'Empire Vie. Un processus de gestion des incidents est aussi en place pour surveiller les événements de sécurité et les gérer.

Une atteinte à la vie privée n'est pas non plus impossible et pourrait entraîner la divulgation ou l'utilisation non autorisée de renseignements personnels ou confidentiels. Pour gérer ce risque, l'Empire Vie dispose d'un programme de protection des renseignements personnels que chapeaute le chef de la protection des renseignements personnels.

RAPPORT DE GESTION

Ce programme, appuyé par un réseau d'agents responsables de la protection des renseignements personnels dans les unités d'affaires, prévoit des politiques et des normes, de même qu'un suivi constant des nouveautés légales en matière de protection des renseignements personnels. Des processus sont en place pour orienter les employés dans le traitement des renseignements personnels et le signalement des bris de confidentialité et d'autres problèmes aux responsables appropriés, afin qu'ils assurent le suivi et la résolution de ces problèmes. Le chef de la protection des renseignements personnels présente régulièrement au comité d'étude sur les règles de conduite du conseil d'administration un rapport concernant les nouvelles tendances et les risques en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité des données.

6) *Risque lié à la continuité des activités*

L'Empire Vie a mis en place un programme de continuité des activités et de reprise en cas de désastre applicable à toute l'organisation. Ce programme est supervisé par le comité de gestion de la continuité des activités et la haute direction. Le programme comprend une série de politiques, de plans et de procédures. Son objectif est de permettre à la société de poursuivre de façon optimale ses fonctions clés et de reprendre ses activités normales en toute efficacité en cas de situation de perturbation majeure des fonctions clés découlant d'un événement, y compris d'une pandémie, qui aurait une incidence sur la disponibilité des membres du personnel formés, sur l'accès à des lieux physiques afin de mener des activités et/ou l'accès à la technologie. Il incombe à chacune des unités d'affaires de préparer ses plans et processus détaillés de poursuite des activités, puis de les mettre en œuvre. L'Empire Vie établit des plans de continuité et de reprise des activités en cas de désastre qu'elle met à l'essai régulièrement et maintient des services et une capacité de basculement pour limiter le plus possible le temps d'arrêt et accélérer la reprise des systèmes. Le président du comité de gestion de la continuité des activités rend compte au moins une fois par an au comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration sur la préparation à la continuité des activités et la résilience opérationnelle.

Risque commercial et stratégique

Le risque commercial et stratégique comprend les risques liés à l'incertitude des bénéfices et du capital futurs découlant d'une éventuelle incapacité à mettre en place des plans d'affaires et des stratégies appropriées, de prendre des décisions et d'affecter des ressources, de gérer les risques liés aux conditions économiques, politiques ou d'affaires pouvant affecter les réseaux de distribution et le comportement des consommateurs, comme l'environnement concurrentiel, les changements réglementaires et fiscaux ou les changements aux normes comptables et actuarielles, ainsi que les risques liés à notre marque, et à l'environnement et à la société. L'Empire Vie revoit et adapte régulièrement ses stratégies et plans d'affaires pour tenir compte de l'évolution des conditions commerciales et de la situation économique, politique et réglementaire. Pour faire bonne figure financièrement, la société doit pouvoir mettre en œuvre et réaliser les stratégies et les plans d'affaires qui porteront sa croissance.

Ces stratégies et plans d'affaires sont articulés en fonction de la tolérance au risque de la société, de sa position en capital et de ses objectifs financiers. L'Empire Vie réévalue périodiquement sa tolérance au risque en tenant compte du contexte économique, réglementaire et concurrentiel dans lequel elle évolue. Dans l'actuel climat d'affaires, l'Empire Vie doit s'adapter rapidement aux occasions et aux défis qui se présentent, mais aussi parfaire ses stratégies en conséquence. Si l'Empire Vie ne revoit pas ses stratégies en temps opportun ou ne s'adapte pas aux nouvelles réalités, elle pourrait rater ses objectifs de croissance.

Les stratégies et plans d'affaires de l'Empire Vie reposent sur la bonne exécution des initiatives organisationnelles et stratégiques, conçues dans une optique de croissance de l'entreprise. Or, la capacité de bien gérer les changements et de donner la priorité aux bonnes initiatives a un effet direct sur la capacité de la société à réaliser ces stratégies. Il est essentiel de déterminer quelles sont les bonnes initiatives, puis de les concrétiser pour que l'Empire Vie atteigne les objectifs de son plan d'affaires. Autrement, la société pourrait notamment avoir des difficultés avec sa structure de coûts. Les stratégies d'affaires de la société sont également affectées par les attitudes à l'égard des questions de société. Des facteurs comme la diversité et l'inclusion et les changements climatiques sont considérés comme faisant partie du processus de planification stratégique et sont reflétés dans le programme de gestion du risque et aux politiques associées de l'Empire Vie. Collectivement désignés par le terme « risque ESG » (risques environnementaux, sociaux et de gouvernance), ces risques ne sont pas une catégorie de risque distincte, mais

RAPPORT DE GESTION

sous-tendent plutôt la totalité des catégories de risque (risque de crédit, de marché et de liquidité, risque lié aux produits, risque opérationnel et risques commercial et stratégique). Par conséquent, les processus de gestion de ces risques sont intégrés dans les processus de gestion de chaque catégorie de risque.

La réussite des stratégies et des plans d'affaires de la société dépend d'une série de facteurs, notamment (i) dégager des bénéfices suffisants pour maintenir un niveau de capital adéquat, (ii) obtenir un rendement soutenu des investissements, (iii) respecter les exigences réglementaires, (iv) gérer les risques efficacement, (v) attirer des clients et des distributeurs, puis les garder, (vi) avoir la bonne offre de produits et (vii) réduire les dépenses d'exploitation sans nuire à la capacité d'embaucher, de garder et de motiver les bonnes personnes. En tant que souscripteur et investisseur à long terme, l'Empire Vie peut être affectée négativement si elle ne se prépare pas adéquatement contre les effets négatifs directs ou indirects d'événements et de développements environnementaux, y compris ceux liés aux changements climatiques et à la transition vers une économie plus faible en carbone. Ces événements et développements peuvent comprendre une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes environnementales naturelles ou d'origine humaine, des changements à long terme dans les régimes climatiques, de nouveaux développements de réglementations et de politiques publiques et les effets sur les activités, les actifs investis, les fournisseurs et la clientèle de l'Empire Vie.

La haute direction évalue les plans d'activités et stratégiques de la société et en discute avant de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration. Le conseil est aussi régulièrement informé de l'avancement des grands objectifs du plan d'affaires. Le conseil d'administration et ses sous-comités obtiennent régulièrement un compte rendu sur les principaux risques.

Risque lié à la pandémie de COVID-19

Les pandémies, les épidémies et les éclosions de maladies infectieuses au Canada ou ailleurs dans le monde pourraient avoir un effet défavorable sur les activités de l'Empire Vie, notamment sur ses résultats et sa situation financière et la façon dont elle exerce ses activités. La pandémie de COVID-19 et les mesures imposées par les gouvernements du monde entier pour limiter sa propagation ont bouleversé l'économie mondiale, les marchés financiers, les chaînes d'approvisionnement, les activités commerciales et la productivité comme jamais auparavant. Étant donné sa gravité et son étendue, la pandémie de COVID-19 continue d'entraîner des répercussions sur les activités de l'Empire Vie et sur certains de ses clients en plus de poser des risques pour l'économie canadienne. La société continue d'ajuster ses opérations au besoin en fonction de l'évolution des restrictions et des mesures imposées par les gouvernements. Alors que les répercussions de la pandémie de COVID-19 continuent de se faire sentir, l'Empire Vie continue de surveiller les effets des perturbations sur ses stratégies et ses initiatives d'affaires et sur ses résultats financiers.

L'Empire Vie a pris des mesures proactives dans la mise en œuvre de ses processus de poursuite des activités et a réussi à poursuivre ses activités comme à l'habitude. La société surveille de près les processus pour s'assurer de la disponibilité, de la stabilité et de la sécurité continues des systèmes. Ces processus fonctionnent de façon efficace. L'Empire Vie continue de surveiller les menaces à la sécurité.

En raison des diverses restrictions, la majorité des membres de son personnel travaillent de la maison. Les stratégies associées au télétravail continuent de bien fonctionner. Les plans de retour au bureau sont présentement en suspens, mais ils prévoient un retour graduel et des mesures de contrôle afin d'assurer la santé et la sécurité des membres du personnel et des clients de l'Empire Vie.

L'Empire Vie adopte une vision évolutive des risques dans pratiquement toutes les perspectives des opérations de la société. Les répercussions et l'évolution de la pandémie de COVID-19 entraînent la possibilité d'effets défavorables simultanés dans plusieurs catégories de risque, bien que l'horizon temporel et la magnitude de ces effets demeurent incertains. Ils incluent, sans s'y limiter :

- Les risques de marché, notamment le risque lié aux titres de capitaux propres et le risque de taux d'intérêt, incluant les répercussions sur les produits tirés des frais;

RAPPORT DE GESTION

- Le risque lié aux produits, notamment des résultats plus élevés que prévu au chapitre des demandes de règlement pour morbidité et mortalité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, incluant des déchéances, des retraits et des rachats plus nombreux que prévu;
- Le risque de crédit, notamment les risques de dépréciation, de défaut et de déclassement;
- Le risque de liquidité, notamment le risque lié aux sûretés et le risque lié aux reports de paiement sur les actifs investis ou les répercussions de la prime d'assurance des titulaires de police;
- Le risque opérationnel, notamment les risques liés aux technologies et à la sécurité de l'information, à la continuité des activités, aux tiers, aux ressources humaines et de conformité juridique et réglementaire;
- Le risque commercial et stratégique, notamment les risques liés à la mise en place des stratégies et plans d'affaires, à l'adaptation aux changements dans les conditions d'affaires, comme l'environnement économique, politique et réglementaire, et le risque de distribution.

Bien que la hausse des taux de vaccination a permis l'allègement de quelques restrictions imposées par les gouvernements dans certaines régions, les plans de réouverture sont ralentis par l'évolution des variants et de l'imposition de nouvelles restrictions en découlant. La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 demeurent incertaines et dépendent de la progression du virus, de la disponibilité de la vaccination et de l'adoption et de l'efficacité des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers. De plus, le contexte dans lequel évolue la société est en évolution; il est difficile de prévoir les répercussions à long terme des mesures de confinement sur l'économie, le comportement des consommateurs et les résultats financiers futurs. L'Empire Vie continue de surveiller l'évolution générale des marchés boursiers et des titres à revenu fixe, en particulier du point de vue des portefeuilles de placement de l'Empire Vie. Étant donné le contexte très particulier, il est difficile de mesurer ou de prévoir de façon fiable les effets potentiels de cette situation incertaine sur nos résultats financiers futurs.

En plus de l'information sur les risques fournie dans ce rapport de gestion, une présentation complète des risques importants qui touchent l'Empire Vie se trouve dans la notice annuelle de la société, disponible au www.sedar.com. La note 27 des états financiers consolidés de 2021 présente de l'information supplémentaire concernant la sensibilité de la société aux risques.

Contrôles et procédures en matière de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la société visent à donner l'assurance raisonnable que les renseignements que la société doit déclarer en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières sont bien notés, traités, résumés et déclarés dans les délais prescrits. Il s'agit notamment des contrôles et procédures en place pour s'assurer que les renseignements sont recueillis et transmis à la direction en temps opportun, pour lui permettre de prendre les bonnes décisions en matière de divulgation publique d'information. La direction a supervisé une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de déclaration de la société en date du 31 décembre 2021. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la société en date du 31 décembre 2021 étaient efficaces.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir les mesures adéquates de contrôle interne de l'information financière et de les faire appliquer, pour donner l'assurance raisonnable de la fiabilité de l'information financière et lors de la préparation des états financiers consolidés pour diffusion externe, conformément aux normes IFRS. Sous la supervision de la direction, une évaluation du contrôle interne de l'Empire Vie à l'égard de l'information financière a été effectuée au 31 décembre 2021. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que les mesures de contrôle interne de l'information financière de la société en date du 31 décembre 2021 étaient adéquates. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, aucun changement aux mesures de contrôle interne de l'information financière de la société n'a eu un effet important, ou était raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur les mécanismes de contrôle interne de cette information.

Estimations comptables critiques

Les principales méthodes comptables de la société sont décrites dans la note 2 des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes exigent de la part de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des

RAPPORT DE GESTION

hypothèses à propos de questions qui sont incertaines par nature. Les estimations comptables les plus critiques de la société concernent l'évaluation des passifs des contrats, le classement des instruments financiers, les régimes de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, ainsi que la détermination de la provision pour prêts douteux.

Passifs des contrats

La détermination des passifs des contrats exige la formulation d'hypothèses fondées sur les meilleures estimations, qui couvrent la mortalité, la morbidité, les rendements des placements, le maintien en vigueur, les charges, l'inflation et les impôts pour la durée non écoulée des polices en vigueur, et qui tiennent compte des effets connexes de la réassurance. En raison des risques à long terme et des incertitudes inhérentes quant à la mesure aux activités liées à l'assurance vie, chaque hypothèse comprend une marge pour écarts défavorables par rapport aux meilleures estimations. Ces marges tiennent compte d'une possible détérioration des résultats futurs et renforcent la confiance dans la capacité des passifs des contrats à payer les prestations futures. Les provisions pour écarts défavorables qui en découlent ont pour effet d'augmenter les passifs des contrats et de réduire le résultat qui, autrement, aurait été constaté au moment de la mise en vigueur de la police. L'Institut canadien des actuaires prescrit une échelle de marges autorisées. Les hypothèses sont révisées et mises à jour au moins une fois l'an et l'incidence des changements dans les hypothèses se reflète dans le résultat de l'exercice au cours duquel s'est produit le changement. La note 27 des états financiers consolidés décrit la sensibilité de la société aux risques liés aux passifs des contrats.

Classement des instruments financiers

La direction utilise son jugement pour classer les instruments financiers en tant qu'instruments à la juste valeur par le biais du résultat net, instruments disponibles à la vente ou prêts et créances. La plupart des actifs financiers détenus pour soutenir les passifs des contrats d'assurance et les passifs des contrats de placement sont classés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. La plupart des actifs financiers soutenant le capital et l'excédent et le compte avec participation sont classés dans la catégorie disponible à la vente. Les prêts et les créances soutiennent tant les passifs des contrats que le capital et l'excédent. Le classement d'un instrument financier en tant qu'instrument à la juste valeur par le biais du résultat net ou instrument disponible à la vente dicte si les variations latentes de la juste valeur sont inscrites au résultat net ou aux autres éléments du résultat global. Les notes 2 (d), 3 (a), 3 (b) et 10 (c) comportent des renseignements supplémentaires concernant le classement des instruments financiers.

Prestations de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi

La charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi est calculée par des actuaires indépendants selon des hypothèses déterminées par la direction. Les hypothèses formulées ont une incidence sur la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi constaté en résultat net. Si les résultats techniques diffèrent des hypothèses, les gains ou pertes actuariels qui en découlent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les notes 2 (k) et 12 comportent des renseignements supplémentaires concernant les prestations de retraite et les autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi.

Provision pour prêts douteux

La société adopte une politique de prudence dans l'établissement de la provision pour prêts douteux. Lorsqu'il n'existe plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement intégral du capital et des intérêts liés à un prêt hypothécaire ou à un prêt sur contrat, la direction constitue une provision spécifique pour prêts douteux; la réduction de la valeur comptable correspondante est inscrite au résultat net au cours de la période où l'existence de la moins-value est établie. Dans la détermination de la valeur de réalisation estimative du placement, la direction prend en considération un certain nombre de conditions et d'événements parmi lesquels, la valeur de la garantie sous-jacente au prêt, l'emplacement géographique, le secteur d'activité de l'emprunteur, une évaluation de la stabilité financière de l'emprunteur, l'historique des remboursements et une évaluation de l'incidence de la conjoncture économique. Toute modification de ces circonstances peut entraîner des changements subséquents dans la valeur de réalisation estimative du placement et, en conséquence, des changements dans la provision pour prêts douteux.

Les titres disponibles à la vente sont assujettis à des examens périodiques en cas de pertes de valeur importantes ou durables. Il y a indication objective de dépréciation en présence d'une baisse considérable ou prolongée de la juste

RAPPORT DE GESTION

valeur du placement en dessous de son coût, d'un changement défavorable important du contexte technologique, boursier, économique ou juridique de l'émetteur ou de difficultés financières de l'émetteur.

Perspectives

La trajectoire et l'incidence de la COVID-19 sur les activités commerciales au Canada et à l'étranger, les chaînes d'approvisionnement, les déplacements, la confiance des consommateurs, les prévisions d'activité et les marchés boursiers nationaux et internationaux sont incertaines. Bien que la hausse des taux de vaccination ait contribué à l'assouplissement des restrictions du gouvernement dans certains secteurs et certaines juridictions, l'évolution de variants a affecté la progression des réouvertures. La progression du virus, les traitements potentiels, la disponibilité et l'efficacité des vaccins et les mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers varient selon la région et le pays, affectant de ce fait les reprises économiques. L'Empire Vie continue d'ajuster ses activités selon l'évolution des restrictions et des mesures imposées par les gouvernements. Nos processus de continuité des affaires nous ont permis de continuer à exercer nos fonctions clés et nos activités normales en ces temps sans précédent. Les processus soutenant de façon continue la disponibilité, la stabilité et la sécurité des systèmes fonctionnent avec efficacité et nous continuons de surveiller les menaces à la sécurité. La plupart des membres du personnel continuent à travailler de la maison. Les retours au bureau ont été soigneusement planifiés, mais restent assez souples afin de répondre aux restrictions du gouvernement. L'équipe de direction reste concentrée sur le maintien du bien-être de tous les membres du personnel et sur notre capacité à servir nos clients.

À mesure que l'économie s'est remise des fermetures de 2020 et du début de 2021, le taux de chômage annuel au Canada s'est rapproché de ses niveaux habituels après avoir atteint un sommet de 13,7% en mai 2020. Les effets persistants de la pandémie continueront à peser sur 2022, et potentiellement au-delà. La reprise de l'économie canadienne et de l'économie mondiale dépendra de l'efficacité du déploiement des vaccins et de la gestion continue des pressions inflationnistes.

La courbe de rendement des obligations du gouvernement fédéral du Canada s'est déplacée vers le haut, le taux à 5 ans passant de 0,39 % à 1,25 % en 2021 et le taux à 30 ans de 1,21 % à 1,68 % en 2021. Bien que les écarts de taux des obligations provinciales et des obligations de sociétés à durée plus courte étaient relativement stables, les écarts se sont creusés pour les obligations à durée plus longue en 2021. D'une manière générale, les taux d'intérêt ont été inférieurs à leurs moyennes historiques sur plusieurs années.

Après un rendement trimestriel inégal en 2020, les marchés boursiers mondiaux ont produit un bon rendement en 2021, et l'indice MSCI avait augmenté de 18,5 % à la fin l'exercice. L'indice boursier américain S&P 500 a enregistré une hausse de 26,9 % et l'indice composé S&P/TSX a avancé de 21,7 % pour l'exercice. La conjoncture boursière a un effet sur les marges bénéficiaires sur les affaires en vigueur et la croissance des nouvelles affaires pour les segments de fonds distincts et de fonds communs de placement du secteur de la gestion de patrimoine de la société.

Selon les perspectives pour 2022, l'économie mondiale devrait connaître une croissance modérée. L'économie canadienne devrait rebondir en 2022 et en 2023, avec un PIB escompté de 4 % et de 3,5 %, respectivement. La capacité des économies à se remettre et à croître conformément aux prévisions dépend fortement de la capacité des gouvernements à gérer les effets persistants de la pandémie de COVID-19 sur leur économie. Une autre menace planant sur la croissance économique est l'incidence des pressions inflationnistes partout au pays et de la politique énergétique sur les économies régionales des provinces de l'Ouest. Les taux d'intérêt à court terme pourraient rester à leurs planchers historiques à court terme. Dans l'ensemble, l'économie canadienne est bien positionnée pour soutenir la croissance continue de tous les secteurs d'affaires de l'Empire Vie.

Le secteur de l'assurance individuelle a continué d'enregistrer une croissance modeste, malgré les défis posés par le contexte de faible taux d'intérêt persistant qui a suivi la crise financière et est demeuré bas au cours de la pandémie de COVID-19 actuelle. L'Empire Vie se détourne progressivement de ses produits d'assurance vie à long terme pour se concentrer sur les produits à plus court terme, comme l'assurance vie temporaire renouvelable de 10 ans. Les taux d'intérêt à long terme, ainsi que la composition et la tarification des produits devraient continuer de constituer des enjeux pour le secteur de l'assurance individuelle de la société. Le secteur d'activité des fonds distincts s'est remis du contexte difficile au chapitre des ventes et des marchés boursiers en 2020. Toutefois, une concurrence plus vive et une pression accrue sur les frais pourraient avoir des répercussions sur ce secteur d'activité dans l'avenir. Les frais

RAPPORT DE GESTION

seront probablement touchés par la concurrence à l'avenir. Empire Vie poursuivra sa conception de produits efficaces à faible coût livrés en ligne afin de répondre aux besoins des consommateurs. En ce qui concerne le secteur l'assurance collective, l'Empire Vie poursuivra ses efforts pour percer ce marché spécifique fortement concentré en vue d'accroître ses affaires. Au sein de tous ses secteurs d'activités, l'Empire Vie se concentre sur la croissance et la diversification de la distribution ainsi que sur l'adoption et la mise en œuvre du numérique, tout en maintenant un service personnalisé.

Comme indiqué sous la section « Capital réglementaire », le BSIF a mis en œuvre sa ligne directrice du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) le 1^{er} janvier 2018. Cette ligne directrice établit un nouveau cadre de travail fondé sur le risque pour le capital réglementaire des assureurs vie. Elle remplace l'ancienne ligne directrice concernant le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE). Le TSAV a pour but d'améliorer la qualité du capital disponible et de mieux faire correspondre les mesures de risque aux aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. La ligne directrice a été élaborée en consultation entre les membres de l'industrie de l'assurance vie et le BSIF. Le BSIF revoit actuellement l'approche globale pour déterminer les exigences en capital concernant les risques liés aux garanties sur les fonds distincts. En fin de compte, les changements relatifs aux exigences de capital pour les produits à revenu garanti pourraient influencer sur la capacité du secteur d'offrir ces produits à prix raisonnable aux clients. Le BSIF a indiqué que la ligne directrice pour les garanties des fonds distincts entrera en vigueur au même moment que la norme IFRS 17. Le BSIF continue d'évaluer l'application des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour les assureurs vie. Si le BSIF décide d'appliquer les FPUNV, les actions privilégiées et les débetures subordonnées émises après la date de la transition devront être conformes au nouveau programme pour être admissibles à titre de capital.

Le Conseil des normes comptables internationales a publié en juin 2020 le texte final de norme pour les contrats d'assurance IFRS 17. La norme IFRS 17 comporte des changements fondamentaux par rapport à la méthode MCAB (qui renvoie à la norme IFRS 4, Contrats d'assurance) que l'Empire Vie applique actuellement pour l'évaluation des contrats d'assurance et la comptabilisation des produits. L'IASB a également accordé une dispense temporaire de l'application de la norme IFRS 9, Instruments financiers afin de permettre aux compagnies d'assurance de mettre en œuvre simultanément les normes IFRS 17 et IFRS 9. La norme IFRS 9 porte sur l'évaluation des actifs financiers, le modèle des pertes sur créances prévues et la comptabilité de couverture. Pour la comptabilité des contrats d'assurance et des instruments financiers, l'objectif est une normalisation à l'échelle mondiale en vertu des IFRS plutôt que les approches différentes propres à chaque pays qui existent à l'heure actuelle. Se préparer en vue de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 représente une initiative importante à la fois pour l'Empire Vie et pour le secteur. La société évalue actuellement les effets des normes IFRS 17 et IFRS 9 sur ses états financiers consolidés. Elle a élaboré un plan afin d'appliquer les changements nécessaires pour être en mesure de soumettre ses rapports en fonction des nouvelles normes dès qu'elles entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont augmenté les exigences d'information à fournir pour les sociétés de fonds communs de placement, incluant les exigences au point de vente et des initiatives concernant un modèle de relations client-conseiller. Les frais applicables aux fonds distincts et aux fonds communs de placement continuent de représenter un domaine d'intérêt pour les régulateurs des secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières, qui ont mis en place des restrictions sur l'utilisation des frais d'acquisition différés. La société continue de suivre l'évolution de la situation et d'en évaluer les répercussions sur ses activités commerciales.

Le secteur améliore également la surveillance des agents généraux administrateurs (AGA) et de leurs conseillers. Les assureurs vie, dont l'Empire Vie, font régulièrement affaire avec des AGA en tant que composante clé de leur réseau de distribution des produits d'assurance et de gestion de patrimoine. En 2013, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) a publié une ligne directrice portant sur la relation entre l'assureur et l'AGA (avec effet le 1^{er} janvier 2015). Cette ligne directrice décrit les résultats attendus et les pratiques connexes dans cinq domaines généraux, dont le fait d'exercer une diligence raisonnable avant de mettre un AGA sous contrat, d'énoncer clairement les rôles et les responsabilités dans le contrat, de favoriser une culture de traitement équitable des clients, de contrôler le rendement des AGA et de conserver la responsabilité en dernier ressort. Le secteur envisage également d'établir un programme de permis pour l'ensemble des entreprises de distribution. L'octroi de permis aux entreprises de distributions préciserait la responsabilité des partenaires de la distribution d'adhérer au code de conduite professionnelle de l'assureur et permettrait une surveillance continue des activités des conseillers.

RAPPORT DE GESTION

Le coût de la gestion des réglementations est préoccupant. Le secteur de l'assurance est confronté à une réglementation de la consommation et de la solvabilité financière plus sévère que par le passé et doit absorber les coûts de mise en œuvre de la norme IRFS 17. Les coûts de la réglementation augmentent les charges opérationnelles sans compenser les gains de revenus. L'Empire Vie doit continuer à faire croître ses affaires afin d'absorber la hausse de ces coûts.

Résultats trimestriels

Le tableau ci-après résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

(en milliers de dollars, sauf pour les données par action)	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020
Produits	655 \$	251 \$	618 \$	(265) \$	475 \$	401 \$	1 105 \$	2 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	17 \$	33 \$	32 \$	157 \$	72 \$	51 \$	48 \$	(32) \$
Résultat par action - de base et dilué	16,96 \$	33,78 \$	32,09 \$	159,82 \$	73,53 \$	51,91 \$	48,42 \$	(32,05) \$

Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre évènement ou développement futur de l'Empire Vie constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, le risque de marché, y compris les risques boursier, de couverture, de taux d'intérêt, de change; le risque de liquidité; le risque de crédit tel que le risque de contrepartie; le risque lié aux produits, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux demandes et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant le risque juridique, le risque de conformité à la réglementation, le risque de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies et à la sécurité de l'information, et à la continuité des activités; et les risques commerciaux et stratégiques, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, le risque d'atteinte à la réputation, les risques liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires ainsi que le risque lié à la pandémie de COVID-19. Pour en savoir davantage sur ces risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie qui se trouve au www.sedar.com.

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des contrats ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur l'Empire Vie. Toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas

RAPPORT DE GESTION

convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et événements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. L'Empire Vie ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

Mesures non conformes aux normes IFRS

L'Empire Vie utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les sources de bénéfices, les actifs sous gestion, les ventes de primes annualisées, les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts, ainsi que les rentes fixes. Elle vise ainsi à fournir aux investisseurs des mesures complémentaires à son rendement financier et à mettre en évidence les tendances de ses activités principales qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées si elle s'appuyait uniquement sur les mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer les émetteurs. La direction de l'Empire Vie utilise des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de la rémunération des dirigeants. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de la société.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** est une mesure de rentabilité qui n'est pas prescrite aux termes des normes IFRS et aucune mesure comparable n'est offerte dans les normes IFRS. L'Empire Vie calcule cette mesure comme étant le résultat net disponible aux actionnaires ordinaires sous forme de pourcentage du capital moyen déployé pour réaliser des bénéfices.

Les **sources de bénéfices** répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de la société. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures de gestion et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net. Consultez la section « Vue d'ensemble » plus haut dans ce rapport.

Les **ventes de primes annualisées** sont une méthode de mesure du volume d'affaires. Elles correspondent à la prime que la société s'attend à recevoir dans les douze premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. Pour les contrats de fonds distincts et de rentes, les ventes incluent les nouveaux dépôts et les dépôts de renouvellement dans les contrats. Les ventes nettes du secteur de la gestion de patrimoine reflètent les ventes brutes moins l'effet des rachats.

Les **actifs sous gestion** sont une mesure non conforme aux IFRS des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-après présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie :

Rapprochement des actifs sous gestion

Aux (en millions de dollars)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs sous gestion		
Actifs du fonds général	10 273 \$	10 259 \$
Actifs des fonds distincts	9 257	8 457
Total des actifs selon les états financiers	19 530	18 716
Actifs des fonds communs de placement	114	121
Actifs sous gestion	19 644 \$	18 836 \$

Le tableau précédent comprend les montants suivants détenus dans les régimes à prestations définies de l'Empire Vie.

Aux (en millions de dollars)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs des régimes à prestations définies		
Actifs des fonds distincts	223 \$	208 \$
Actifs des fonds communs de placement	17	16